COMMUNIQUÉ DE PRESSE



vendredi 26 avril 2019

Réunion des acteurs des filières régionales fruits et légumes en préfecture de région le 24 avril 2019

Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a réuni le 24 avril, dans le cadre du lancement de la campagne « fruits et légumes » 2019, une soixantaine de représentants des producteurs de fruits et légumes de la région, expéditeurs, metteurs en marché, enseignes de grande distribution, collectivités et services de l'État. Cette réunion visait à favoriser une meilleure connaissance partagée des acteurs et des filières régionales ainsi qu'à poursuivre la réflexion et les échanges sur les pistes d'optimisation de la commercialisation des fruits et légumes produits dans la région via, notamment, une meilleure mise en avant et valorisation vers les consommateurs de la diversité et de la qualité des productions locales. Elle visait, en outre, à anticiper les actions à conduire au cours de la campagne 2019 afin de prévenir d'éventuelles difficultés ou situations de crise pour les filières, telles que les difficultés rencontrées en ce début de saison par la filière fraise dans le Vaucluse.

Après une présentation, par la DRAAF, du bilan de la campagne fruits et légumes 2018 et de la situation conjoncturelle en ce début de campagne 2019 mettant en avant les difficultés rencontrées par la filière fraise ainsi que la précocité attendue sur les productions de cerises et d'abricots et le risque corrélé de concurrence avec les produits d'origine espagnole, les professionnels ont pu échanger sur les enjeux de mise en avant de la production régionale dans les enseignes de distribution locale. Un focus a été fait sur les actions menées dans le cadre de l'accord cadre liant la Fédération régionale du commerce et de la distribution (FCD) et Coop de France Alpes-Méditerranée. La FCD et les enseignes présentes ont affirmé leur volonté de poursuivre les actions de communication visant à promouvoir les fruits et légumes régionaux via, notamment, des animations en magasin et une mise en avant dans les catalogues commerciaux.

Cette réunion a également été l'occasion de présenter l'avancement de différentes démarches de structuration des filières régionales dont les projets de structuration de trois filières emblématiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur (cerises de bouche, amandes et pommes des Alpes) lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2018 par FranceAgriMer dans le cadre du volet agricole du Grand plan d'investissement. Ces projets constituent une réelle opportunité pour les filières et leur développement. Le dynamisme de la région, comptant 4 lauréats parmi les 28 lauréats nationaux, a été souligné et perçu comme une marque d'espoir et de confiance pour

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



l'avenir. Par ailleurs, la déclinaison régionale du plan de filière fruits et légumes se poursuit par la mise en place d'une cellule régionale de coordination et d'orientation des filières fruits et légumes, animée par la chambre régionale d'agriculture et ayant pour objectifs de fixer les priorités des professionnels et acteurs intermédiaires, de formuler un plan stratégique de filière régionalisé pluriannuel et d'orienter les financements publics.

En complément de ces actions et afin d'assurer une fluidité durable pour les débouchés de ces filières, il a été reconnu un réel enjeu à développer des solutions de plus long terme par une meilleure structuration des filières de production ainsi que par la reconnaissance de signes distinctifs de qualité des produits (AOP, IGP, certification environnementale...). Pour cela, les professionnels des filières fruits et légumes pourront s'appuyer sur des outils d'accompagnement de l'État et de la Région.